



AGÉAUTAM

Comité pédagogique

45^e réunion

Longueuil
Local 3625

24 avril 2015

Compte rendu de la réunion

Sont présents:

Lucette Tétreault	Beauharnois-Salaberry	Madeleine Charron	Jardins-de-Napierville
Jules Demers	Beauharnois-Salaberry	Colette Delisle	Jardins-de-Napierville
André Régnier	Beauharnois-Salaberry		
		Germain Lefebvre	La Prairie
Francine Vachon	Beloeil	Yvon Godin	La Prairie
Jean Lacroix	Beloeil	Rollande Brunet Herard	La Prairie
Mireille Halde	Beloeil		
Mona Caillé-Côté	Beloeil	Marie-Thérèse Beauchemin	Les Maskoutains
Lucie Audet	Beloeil	Normand Lemoine	Les Maskoutains
Claire Lemay	Beloeil	Madeleine St-Pierre	Les Maskoutains
		Lise Parenteau	Les Maskoutains
Nicole Bédard	Boucherville		
Lucille Cliche	Boucherville	Joanne Coderre	Longueuil
Lise Laliberté	Boucherville	Monique Croteau	Longueuil
Diane Vadeboncoeur	Boucherville	Francine Crête	Longueuil
		Monique Gagné	Longueuil
Nicole Beauregard	Brossard	Ginette Hould	Longueuil
Madeleine Baril	Brossard	Céline Dupont	Longueuil
Gisèle Lamarche	Brossard	Gaétane Roy	Longueuil
Marie Rozon	Brossard		
Louise Samson	Brossard	Jocelyne St-Pierre	Saint-Bruno
Marie Doyon	Brossard	Danielle Badeaux	Saint-Bruno
Denise St-Pierre	Brossard	Armande Champagne	Saint-Bruno
Raymonde Veillette	Brossard	Monique Lépine	Saint-Bruno
André Faucher	Brossard	Martine Girard	Saint-Bruno
Réjean Houde	Brossard	Lyne Béchamp	Saint-Bruno
Suzanne Dostie	Candiac	Madeleine Deneault	Saint-Lambert
Joseph Mc Nally	Candiac	Lise Bégin	Saint-Lambert
		Éliane Demers	Saint-Lambert
Michèle Vaillancourt	Chambly	Francine Lincourt	Saint-Lambert
Pierrette Boivin	Chambly	Lucile Caron	Saint-Lambert
Angéline Pilon Lagacé	Chambly		
Lucie Pottie	Chambly	Liliane Hardy	Sorel-Tracy
		Yvon Langevin	Sorel-Tracy
Christiane Tisseur	Châteauguay	Michel Létrouneau	Sorel-Tracy
Martine Goyette	Châteauguay	Hélène Braconnier	Sorel-Tracy
Micheline Lazure	Châteauguay		
Jocelyne Payant	Châteauguay	Nicole Proulx	Varennes
Line Ouellet	Châteauguay	Rita Villeneuve	Varennes
		Odette Pigeon	Varennes
		Liette Ritchie	Varennes

Francine Clermont	Dorion	Linda Gorman	Vaudreuil
Ginette Chrétien	Dorion	Louise Chevrier	Vaudreuil
		Lise Beaudoin	Vaudreuil
Luc Martel	Haut-Richelieu		
Micheline Caza	Haut-Richelieu	Cristina Lagüe	Invitée
Francine Mauger	Haut-Richelieu	Monique Harvey	Invitée
Suzanne Reid	Haut-Richelieu		

La réunion a lieu en la salle 3625 du Campus de l'Université de Sherbrooke à Longueuil. Présidée par André Régnier, la réunion commence à 9 h 30.

45.00 Accueil

André Régnier explique le déroulement de la rencontre et propose l'ordre du jour suivant :

45.01 Adoption de l'ordre du jour

- 45.00 Accueil
- 45.01 Adoption de l'ordre du jour
- 45.02 Adoption du compte rendu de la 44^e réunion ordinaire (28 novembre 2014)
- 45.03 Affaires découlant du compte rendu de la 44^e réunion
- 45.04 Information et correspondance
- 45.05 Évaluation des éléments saillants de la programmation de la session d'hiver 2015.
Les nouveautés et/ou les problèmes rencontrés.
- 45.06 Information provenant de l'Université
- 45.07 Synthèse et bilan
- 45.08 Autres questions
- 45.09 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Michel Létourneau et appuyé par Nicole Proulx que l'ordre du jour soit adopté.

45.02 Adoption du compte rendu de la 44^e réunion ordinaire (28 novembre 2014)

Il est proposé par Madeleine Deneault et appuyé par Micheline Caza que le compte rendu de la 44^e réunion soit adopté.

45.03 Affaires découlant du compte rendu de la 44^e réunion

Sans objet

45.04 Information et correspondance

Information

La présidente de l'AGÉAUTAM, Jocelyne St-Pierre, nous informe du fait que Mme Irène Colomb s'est méritée la médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés pour son engagement bénévole au sein de sa communauté. Une inscription a été faite sur le site internet de l'AGÉAUTAM pour féliciter et remercier Mme Colomb pour ses années de dévouement au sein de l'AGÉAUTAM et de l'AUTAM.

Le trésorier de l'AGÉAUTAM, Luc Martel, précise que les chèques des redevances et ristourne qui sont habituellement remis lors du CP seront plutôt distribués au prochain CA. Le trésorier nous incite à regrouper les dépenses afin d'utiliser le moins de chèques possible.

45.05 Évaluation des éléments saillants de la programmation de la session d'hiver 2015. Les nouveautés et/ou les problèmes rencontrés.

Chaque comité, dans un ordre aléatoire, procède à cette évaluation et fait part à l'assemblée des succès et/ou échecs vécus au cours de la dernière session.

45.06 Information provenant de l'Université

Un document **Éléments à considérer pour la planification financière des activités d'une antenne universitaire du troisième âge (UTA)** a été remis à l'avance. (**Annexe 1**)

Monique Harvey, directrice de l'UTA et **Cristina Lagüe**, conseillère pédagogique à l'UTA, sont présentes pour donner des informations et répondre aux questions.

Inscriptions : Nous avons pour 2014-2015 à l'UTA une croissance de 1% avec près de 20 000 inscriptions. À titre de comparaison, en 2001, nous en comptons 5 321. La Montérégie représente 37% de l'ensemble de l'UTA. En 2002, c'était 29%.

Fonds Roger-Bernier : Sur le site de l'UTA, on peut trouver beaucoup d'informations sur le Fonds : quels sont les projets acceptés, d'où vient ce fonds, quels sont les critères pour l'acceptation des projets.

Les projets doivent présenter un caractère d'innovation pédagogique et de recherche. On évalue aussi l'originalité des projets.

S'il reste des montants inutilisés, ils sont reportés à l'année suivante.

Gestion :

Plus de 50% des étudiants s'inscrivent en ligne.

La nouvelle fiche d'**inscription** que les étudiants reçoivent avec leur brochure sera vierge. Les étudiants devront y inscrire leurs coordonnées.

L'UTA soulignera ses **40 ans d'existence** en 2016. Un comité organisateur du 40^e anniversaire a été formé et cherche un slogan pour l'événement. Le comité est actuellement en démarche pour des conférenciers et des artistes invités. Les célébrations se tiendront le 6 ou le 13 mai 2016 à Sherbrooke. Il y aura environ 200 participants, chaque antenne disposera de places au prorata du nombre de ses étudiants. Il s'agit d'un événement reconnaissance pour l'ensemble des partenaires impliqués dans l'Université du troisième âge (UTA).

Il y a à nouveau un **rabais Des Grands Explorateurs** pour les bénévoles de l'UTA. Il s'agit du prix Ambassadeur soit un rabais d'environ 11\$.

Les **lettres de remerciement aux bénévoles** seront remis lors de la rencontre pour les bénévoles présents. Les autres recevront la lettre par la poste.

Les CP des autres antennes de l'UTA ont souhaité **un échange en ateliers** sur l'accueil aux conférences, les pauses, l'accueil des conférenciers... À nous d'évaluer, à l'AGÉAUTAM, si nous souhaitons ces ateliers.

Les travaux sur le **nouveau répertoire électronique** avancent bien. On en est rendu à l'expérimentation. Nous devrions avoir une version imprimable en août 2015. Il y aura un seul répertoire pour l'ensemble de l'UTA. Le nouveau répertoire offrira plusieurs améliorations. L'Université nous incite vraiment à utiliser le répertoire électronique afin de réduire l'utilisation des répertoires papier.

Les **honoraires des personnes-ressources** passeront à 57,50\$ de l'heure.

Le **montant versé par l'UTA pour les coûts du CP** est aussi majoré.

Les **droits de scolarité** pour les étudiants seront légèrement augmentés à l'automne 2015.

Un travail se fait actuellement en vue d'améliorer **la fiche de renseignements** pour simplifier le travail, surtout pour les personnes-ressources. Si certaines informations sont déjà disponibles au secrétariat, on n'a pas à les compléter sur la fiche de renseignements. Ceux qui utilisent la fiche de renseignements sur Apple, nous soulignent que la fiche est complètement déstructurée.

Certains soulignent que **les CV** ne sont pas vraiment à jour. Mme Lagüe nous explique que, vu le nombre de conférenciers, ce n'est pas toujours facile mais qu'ils tentent de les mettre à jour régulièrement.

Grilles d'évaluation : Les grilles sont très différentes d'un comité à l'autre. Certains utilisent celle qui est dans le cahier des Tâches et responsabilités. D'autres non. Les personnes ressources se plaignent du fait qu'ils ne savent pas sur quels critères ils sont évalués. C'est très variable d'un endroit à l'autre.

L'UTA propose de former **un comité de travail** chargé d'élaborer une grille unique pour l'évaluation des conférences, rapide à compléter, rapide à compiler et, si possible, minimisant l'utilisation du papier.

45.07 Synthèse et bilan

Le 2^e vice-président, André Régnier, remercie les personnes présentes pour leur participation et souhaite à tous de bonnes vacances. Il adresse aussi des remerciements à Michèle Vaillancourt pour l'excellent repas du midi.

La présidente, Jocelyne St-Pierre, souligne aussi que c'était le dernier CP animé par André Régnier et le félicite pour son excellent travail.

45.08 Autres questions

Sans objet.

45.09 Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Micheline Lazure et appuyée par Jocelyne Payant à 14 h 25.

Christiane Tisseur
Secrétaire de l'AGÉAUTAM

Annexe 1.

Éléments à considérer pour la planification financière des activités d'une antenne universitaire du troisième âge (UTA)

L'Université du troisième âge (UTA) est un programme qui doit s'autofinancer et qui ne reçoit aucune subvention gouvernementale ou autre. Il est important de savoir que chaque antenne qui la constitue doit viser un budget équilibré durant une année complète. L'année financière à l'Université de Sherbrooke s'échelonne du 1^{er} mai au 30 avril. À chaque année, on repart à zéro. La notion de « surplus accumulé » n'est pas en vigueur. Par exemple, si votre antenne génère un surplus de 2 000 \$ une année, on ne peut compter sur ce surplus pour l'année suivante. Le surplus ou le déficit est comptabilisé sur l'ensemble du budget de l'université.

Voici les éléments à inclure dans la planification financière de votre antenne :

A) Dépenses prévues et calculées de la façon suivante :

- 1- Frais administratifs de 15 % des revenus d'inscription bruts des activités de l'UTA. Ces frais administratifs sont prélevés par l'université pour la gestion des services mis à la disposition du programme tels que : Bureau de la registraire, Service des ressources humaines et financières de l'Université de Sherbrooke, service de la poste, etc. ;
À noter que, de ce 15 %, il y a remise de 10 % que la Faculté d'éducation redonne à l'UTA. Cette remise permet de limiter les frais de réseau à 7 \$, sinon ils seraient beaucoup plus élevés;
- 2- Frais de réseau de 7 \$ par inscription : ces frais servent à couvrir les dépenses relatives au secrétariat de l'UTA en Montérégie et à l'Université de Sherbrooke (salaires du personnel de direction, professionnel et administratif, téléphones, timbres, etc.);
- 3- Honoraires des professeurs fixés à 57,50 \$/heure maximum X nombre d'heures (durée de l'activité);
- 4- Frais de déplacement à 0,395 \$/km : le calcul des frais de déplacement se fait à partir de l'adresse du lieu de résidence de la personne-ressource au lieu d'enseignement (aller-retour);
- 5- Frais de location des locaux, si nécessaire;
- 6- Autres dépenses : ce sont les dépenses directes de l'antenne telles que : secrétariat, matériel audiovisuel, photocopies, timbres, publicité, papeterie, etc. L'ampleur de ces dépenses est variable d'une antenne à une autre et d'une année à l'autre. Lorsqu'on tente de planifier financièrement et de prévoir le budget de l'antenne **avant de commencer la session**, ces dépenses sont représentées par un pourcentage variant de 6 % à 30 % des revenus bruts. Ce pourcentage provient du bilan financier final de l'année antérieure.

B) Revenus provenant des droits de scolarité

La seule source de revenus à l'UTA et dans chacune des antennes provient des droits de scolarité perçus pour les activités au programme. Chaque antenne fixe ses droits de scolarité qui sont déterminés par les éléments suivants :

- 1- Le nombre d'inscriptions possible (minimum et maximum). Ce nombre varie selon les formules pédagogiques : par exemple, un atelier contingenté à 15 étudiants coûtera plus cher qu'un bloc de conférences ou un cours permettant d'accueillir 30 personnes et plus;
- 2- L'espace disponible ou le nombre de places dans la salle;
- 3- La durée en heures de l'activité.

Il est important de préciser que c'est l'ensemble du bilan de l'antenne qui oriente la décision de maintenir ou d'annuler des activités déficitaires. Par exemple, une activité peut être déficitaire et maintenue quand même si d'autres activités engendrent un surplus suffisant pour compenser ce déficit. Tout comme on peut observer une session d'hiver déficitaire qui est compensée par le bilan positif de la session d'automne de la même année financière.

L'antenne de la Montérégie comporte 18 comités AUTAM. Le budget de l'antenne inclut donc l'ensemble de ces comités et leur bilan respectif. Les droits de scolarité sont uniformes pour toutes les activités inscrites au programme des activités.

Finalement, il importe de distinguer le budget de l'antenne qui est relié à la gestion des activités pédagogiques inscrites au programme de l'UTA et le budget de l'association étudiante qui, quant à lui, est relié à la gestion des cotisations étudiantes.

Pour toutes autres questions, n'hésitez pas à contacter Monique Harvey, directrice de l'UTA

Tél. : 819 821-8000, poste 63232
monique.harvey@USherbrooke.ca